

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citerne initiale

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
AFTRAL - GIRONDE CELINE LODEHO 05.49.88.61.03 CELINE.LODEHO@AFTRAL.COM	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi	
Jeune de moins de 26 ans	
Personne handicapée	
Salarié(e)	
Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier	
Niveau d'entrée requis :	
Sans niveau spécifique	
Conditions d'accès :	
Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen).	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 : - En citerne fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m3 - En véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m3, ou - En conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CGEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m3. Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4). Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes, des matières de ces classes.

Contenu et modalités d'organisation

Appréhender le contexte réglementaire de la formation Identifier les différents types de véhicules-citernes et leurs spécifications techniques Appliquer les prescriptions optimisant la sécurité lors du chargement / déchargement des citernes Identifier les documents obligatoires et appliquer les règles de signalisation et de placardage des véhicules Optimiser la sécurité durant le transport Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident Mettre en application ses acquis Examiner et traiter les questions diverses Contrôle des connaissances

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citerne initiale - Sans niveau spécifique

NON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201275	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	MON COMPTE FORMATION		
00234714	du 01/01/2022 au 31/12/2022	ARTIGUES PRES BORDEAUX (33)	AFTRAL - GIRONDE	MON COMPTE FORMATION		
00314253	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	MON COMPTE FORMATION		
00412588	du 06/11/2023 au 31/12/2025	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	MON COMPTE FORMATION		
00654999	du 06/11/2023 au 31/12/2027	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE	MON COMPTE FORMATION		